

1. Genre, migrations forcées et résistances au Sénégal et au Soudan français (1919-1946)

Marie Rodet (SOAS) et Romain Tiquet (Humboldt Universität)

Marie Rodet ne pourra être présente. Romain Tiquet présentera donc seul cette communication
email : romain.tiquet@gmail.com

Jusqu'aux années 1980, un grand nombre de recherche sur les résistances en Afrique se sont avant tout intéressées aux résistances face à la colonisation et aux mouvements de lutte pour les indépendances dans une perspective de réécriture des histoires africaines en opposition à l'histoire coloniale. Mais depuis la fin des années 1980, de plus en plus de chercheurs tentent d'élargir le concept de résistance en Afrique en analysant notamment les différentes formes de « everyday forms of resistance » (Scott, 1985 et 1989). Peu de chercheurs se sont cependant penchés jusqu'ici sur les résistances au travail forcé dans une perspective genrée, et plus particulièrement sur les stratégies mises en place par les populations pour résister aux masculinités coloniales imposées dans le cadre du travail forcé.

Il apparaît ici pertinent de repenser les résistances au travail forcé dans le cadre de stratégies de maintien et de préservations des normes masculines locales face aux tentatives coloniales d'imposer d'autres modèles de masculinité, reposant notamment sur le travail salarié.

Les réactions à l'emprise coloniale doivent être analysées à la fois en terme de genre, mais aussi en prenant en compte les milieux sociaux-culturels des travailleurs, qui s'articulent différemment selon les générations de recrutés dans des contextes régionaux et historiques spécifiques. Il est donc important d'envisager ici les différentes expériences du travail forcé en terme d'intersectionnalité.

Nous étayons nos analyses par l'étude des recrutements forcés pour les entreprises agricoles de la région de Kayes au Mali et de la région de Kolda au Sénégal, depuis l'implantation de la Société Anonyme des Cultures de Diakandapé (SACD) dans le cercle de Kayes au Soudan français en 1919, jusqu'à l'abolition du travail forcé en 1946.